

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 8

Artikel: Ce qu'il faut savoir
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jarret projette le sauteur qui doit à ce moment éléver lentement les bras, ceux-ci servant de balancier. Les skis quittent alors la position horizontale pour revenir peu à peu à la parallèle de la pente à franchir. Ce point est très important: de son inobservation, des chutes souvent dangereuses peuvent résulter, soit qu'on tombe en arrière, soit qu'on plonge sur la tête.

Le saut achevé, on termine généralement la performance par un virage brusque „Telemark“ ou „Christiania“.

On emploie pour le saut des skis un peu lourd : 5 kilos au moins sans les montures. Il les faut d'un bois glissant et très fort pour résister à la violence du choc. Ils doivent être absolument plans et posséder une casse bien tranchante.

Les Norvégiens distinguent deux manières de sauter: 1^o le corps et les jambes étendus et 2^o les jambes pliées ou plus exactement ramenées. Cette dernière position est désignée par „Optraekkere“. Longtemps usitée par les habitants du Telemark, qui furent les professeurs de Christiania, elle fut peu à peu abandonnée pour la première, beaucoup plus élégante.

En définitive, c'est le „style“, en Norvège, qui détermine le jugement du jury : on attache de moins en moins d'importance à la longueur proprement dite et, à notre avis, avec raison. Comme pour tous les sports, un exercice cesse d'être sportif lorsque, dépassant la mesure, il rentre dans le domaine de l'acrobatie.

C'est un succès complet qu'ont obtenu cette année les grandes courses organisées par le „Ski-Club de Glaris“ sous les auspices de l'„Association suisse des Sociétés de Skis“. Un très nombreux public s'est rendu au start et n'a pas ménagé ses acclamations aux vainqueurs.

LA VIE AGRICOLE

Destruction des chenilles

MOYENS ÉLÉMENTAIRES ET INFAILLIBLES

Il n'est pas un agriculteur, pas un simple propriétaire de jardin, qui, au printemps surtout, n'ait à déplorer les ravages causés par les chenilles aux jeunes pousses et principalement aux légumes. On a beau écheniller, l'insecte pullule de nouveau et recommence son œuvre de destruction.

La loi ordonne l'échenillage au printemps et même dès le mois de février. Mais, outre que cette loi est souvent mal exécutée et quelquefois pas du tout, par suite de la négligence des maires et des gardes champêtres, l'échenillage est toujours incomplet, à cause de la défectuosité des moyens employés.

En effet, on se sert généralement d'un instrument connu de tout le monde sous le nom d'échenilloir. Mais l'ouvrier qui manie cet instrument ne tranche que les branches où se trouvent de gros nids de chenilles, ses yeux ne lui permettant pas de voir ceux qui sont à l'état de formation dans les interstices des branches. D'autre part, quand il s'agit d'arbres fruitiers, on abat, sans s'en douter, une partie de la récolte à venir.

Il existe d'autres moyens plus prompts et plus sûrs de détruire les chenilles. Quelques agriculteurs se bornent à allumer, sous l'arbre infesté, des feux de paille ou de foin humides, de feuilles de noyer et en général des plantes qui fournissent une fumée épaisse et amère. Mais ce moyen est encore incomplet et demande un certain temps. Il en existe un autre radical autant qu'inaffiable :

Faites fondre du souffre ; quand il est en fusion, plongez-y de vieux linges que vous laissez ensuite sécher. De ces vieux linges imbibés de soufre, faites des tampons gros comme les deux poings, prenez une fourche, fixez les tampons aux pointes de la fourche et mettez-y le feu. Si l'arbre est trop élevé, allongez le manche de la fourche

en y fixant une perche. Les tampons brûleront lentement en dégagant une fumée épaisse et acreuse ; promenez alors votre fourche sous l'arbre à écheniller, et quand la fumée aura pénétré dans toutes les branches, vous pouvez être sûr qu'il n'y reste plus une seule chenille. Toutes sont tombées à terre ; mais comme elles ne sont qu'à demi mortes ou simplement engourdis, il faut avoir soin d'étendre préalablement sous l'arbre de grandes toiles ou de vieux draps pour les recueillir. On les donne ensuite aux poules, qui en font leur régal.

En ce qui concerne les chenilles qui dévorent les feuilles des plantes potagères et surtout des choux, il y a un moyen de destruction fort simple. Pour protéger une planche de choux par exemple, semez autour une bordure de chanvre. Aussitôt que le chanvre aura grandi et commencera à exhale son odeur particulière, vous verrez les chenilles mourir en quelques jours sans oser franchir la barrière qui entoure la planche de légumes.

Ce moyen est infaillible ; il est pratiqué par les meilleurs jardiniers avec un succès constant.

Enfin, on peut encore protéger une planche de légumes en répandant sur le sol quelques feuilles d'acorus. Le lendemain, on trouve les chenilles, les unes gonflées, les autres éclatées, les autres desséchées et flétries ; mais toutes mortes.

Indépendamment de ces deux procédés, il y en a un autre non moins infaillible et beaucoup plus simple encore. Il consiste à ne pas détruire les petits oiseaux et leurs nids. Les petits oiseaux sont nos meilleurs gardes champêtres : ils ne coûtent pas cher que quelques grains de blé et quelques cerises pour se rafraîchir. Moyennant ce léger traitement, ils nous débarrassent, non pas seulement des chenilles, mais de tous les insectes qui, bon an, mal an, enlèvent plusieurs millions à l'agriculture.

Malheureusement les petits oiseaux, ces utiles auxiliaires de l'agriculture, sont, en dépit des lois, décrets et arrêtés, pourchassés et souvent martyrisés, non seulement par les enfants que l'ignorance rend excusable, mais encore par des grandes personnes et surtout par celles qui seraient les plus intéressées à leur conservation. Nous croyons utile de rappeler ce conseil, au moment où l'hiver s'achève, où le printemps va commencer amenant avec lui tout son cortège d'insectes dévastateurs que les gelées ont épargnés. La nature toujours prévoyante a su à côté du mal placer le remède pour le combattre : ce remède principal c'est la conservation des oiseaux insectivores !

Nous disons donc aux agriculteurs, aux jardiniers, aux pépiniéristes, à tous ceux enfin qui s'occupent de culture et en vivent : ne détruisez point les petits oiseaux ! aux pères de famille et aux instituteurs : enseignez à vos enfants, à vos élèves le respect de ces si belles et si utiles créatures ; aux mères de familles, il nous suffira de rappeler que la femme seule n'est point douée d'un cœur de mère et qu'une fauvette à laquelle on a ravi les petits pendant qu'elle leur cherchait de la nourriture n'est peut-être pas moins à plaindre qu'une femme qui a perdu son enfant.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

— On calcule que 35,033 personnes ont été annoncées comme perdues ou disparues l'an dernier, et que moins de la moitié ont été retrouvées.